

feu M. Epiphane Lapointe, ancien-curé de Rimouski.

Ce brave homme, qui demeurerait à plus de trente arpents du presbytère, passa les jours et les nuits auprès de son curé-mourant. De grand matin, il allait faire *son train* et revenait au presbytère pour y passer la journée. Le soir, ils retournait à sa maison pour soigner ses animaux et pour voir aux besoins de sa famille en bas âge, puis revenait passer la nuit au presbytère.

Ce fut lui qui ferma les yeux à M. Robin, qui fit son cercueil, qui fut presque constamment agenouillé auprès de son corps inanimé, qu'il ne quitta qu'après l'avoir placé dans le repos de la tombe.

Le bon père Jean Lapointe ne se crut libre de se livrer exclusivement au soin de ses affaires qu'après avoir rendu ce dernier et suprême service à son curé, dont il avait été l'ami consolant et dévoué depuis son arrivée sur l'Île-aux-Coudres.

Le premier acte de M. Marie-François Robin, inscrit sur les registres, fut celui du mariage de Joseph Harvay et de Marie-Anne Tremblay, le 15 novembre 1802. Son dernier fut celui de la sépulture de Cécile Degagner, épouse de François Bouchard, âgée de 75 ans, du premier février 1804 †.

† La tradition rapporte que M. Robin reçut un jour la visite d'un de ses paroissiens qui, entre nous, ne devait pas être le plus *futé* des habitants de l'Île-aux-Coudres. On ne s'imaginait guère quel était le but de sa visite. Il venait *parler latin* avec son curé. C'était comme on voit assez plaisant de la part d'un homme qui savait à peine déchiffrer les prières de la messe. Après qu'il eût fait ses saluts d'entrée, il fit connaître à son curé le but de sa visite. Eh ! bien, lui dit M. Robin, vous avez donc appris le latin. — Mais, répondit le visiteur, ce n'est pas difficile de parler latin. — Oui ! pas difficile ! reprit M. Robin. Eh ! bien, parlez latin. — Monsieur le curé, dit cet homme, *Deus*, ça veut dire *Dieu* ; *Dominus*, ça veut dire le Seigneur. — Et puis ? reprit M. Robin. — Et puis, monsieur le curé, c'est tout, mais c'est assez pour vous dire que je parle latin. — C'est tout ce que vous savez, dit M. Robin en se levant indigné ! Vous n'en savez pas plus long ! Et d'un bond, il va ouvrir la porte, prend mon homme par le bras et le congédie sans autre politesse. Le célèbre *parleur* en latin ne revint pas, dit-on, tenir une seconde conversation latine avec M. Robin. Je pense que tout le monde le croira aussi fermement que moi. On dit aussi que M. Robin,

Après la mort de M. Robin, la paroisse de l'île devint de nouveau une desserte de monsieur le curé de la paroisse de Saint-Pierre de la Baie, l'infatigable M. Louis Lelièvre, dont la vigoureuse santé pouvait le rendre capable de desservir vingt paroisses à la fois. A l'époque de 1804, il y avait bientôt 16 ans que M. Lelièvre était curé de la Baie-Saint-Paul.

IX

M. ALEXIS LEFRANÇOIS, HUITIÈME CURÉ DE L'ÎLE-AUX-COUDRES †

M. Alexis Lefrançois avait été ordonné prêtre le 28 du mois d'octobre 1795.

Vers le 10 de novembre 1804, M. Alexis Lefrançois vint prendre possession de la cure de Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres.

Il revenait des missions de la Baie-des-Chaleurs, qu'il avait desservies pendant plusieurs années, lorsqu'il fut nommé à la cure de l'Île-aux-Coudres. Pendant les étés de 1805 et de 1806, il retourna dans ces missions. Il partait de l'île de bonne heure, le printemps, et n'y revenait que très-tard, dans l'automne.

dont le caractère était un peu violent et que sa maladie rendait parfois de mauvaise humeur, avait pour usage, après avoir fait un mariage, de dire au nouveau marié, d'un ton fort peu doux : *Donne-moi six francs ; prends ta bête et va-t-en*. Je demande pardon à qui de droit, mais je dois être impartial, en écrivant ce qui s'est fait et dit sur mon île, comme je le trouve dans ses chroniques.

† C'est M. Lefrançois qui procura à l'église de l'Île-aux-Coudres les deux statues que l'on voit dans le fond du chœur. Elles furent faites par M. François Baillargé, de Québec. La façon coûta à la fabrique la somme de £25.0.0, et la dargure et le transport de Québec à l'Île-aux-Coudres, £39.4.3. Le prix total de ces deux statues, dont l'une représente saint Louis, patron de l'île, et l'autre, saint Flavien, est de £64.4.3. Autant que j'en puis juger, elles sont passablement faites, pour un sculpteur canadien de l'époque. Elles sont infiniment supérieures à celles du célèbre Charron, sculpteur de Saint-Jean-Port-Joli, dont monseigneur Plessis ordonnait dans une visite pastorale, à Sainte-Anne de la Grande-Anse, de chasser hors de l'église les quatre chefs-d'œuvre. Ces buches *équarries*, par lesquelles on avait prétendu représenter les quatre évangélistes, sortaient de la hache ou du ciseau de M. Charron.